

REGLEMENT INTERIEUR 2025

LOCATION DU MATERIEL DU COMITE DES FÊTES DE DOLOMIEU

Le comité des Fêtes de DOLOMIEU propose, à la location, du matériel de buvette et de restauration dont la liste est jointe en annexe.

La réservation du matériel doit être faite par mail comitedesfetesdolomieu@gmail.com ou auprès d'un membre du comité des fêtes : 0609721388 ou 0660964168. Les associations de la commune et les manifestations inscrites au calendrier des fêtes sont prioritaires par rapport aux particuliers.

Un rendez-vous pour la prise en charge et la restitution du matériel doit être effectué avec le comité des fêtes.

	Associations résidant sur la commune ayant réglé la cotisation de 70 € pour l'année en cours	Associations n'ayant pas réglé la cotisation et particuliers résidant sur la commune	Associations et particuliers ne résidant pas sur la commune
<u>LOCATION</u>	Gratuité pour l'année	60€ pour chaque location	100€ pour chaque location
<u>CAUTION vaisselle et petit matériel</u>	60€ pour chaque location	60€ pour chaque location	60€ pour chaque location
<u>CAUTION nettoyage du matériel</u>	Pour chaque location un chèque de caution de 50€ sera demandé qui sera encaissé si le matériel n'est pas restitué en bon état.	Pour chaque location un chèque de caution de 50€ sera demandé qui sera encaissé si le matériel n'est pas restitué en bon état.	Pour chaque location un chèque de caution de 50€ sera demandé qui sera encaissé si le matériel n'est pas restitué en bon état.
<u>CAUTION par matériel loué</u>	- tripatte, percolateur : 250€ - crêpière, gaufrier : 350€ - plancha, machine hot dog: 500€ - sono, friteuse : 1000€ - mange-debout : 30€	- tripatte, percolateur: 250€ - crêpière, gaufrier : 350€ - plancha, machine hot dog: 500€ - sono, friteuse : 1000€ - mange-debout : 30€	Non concernés par la location

Le chèque à l'ordre du Comité des Fêtes est à déposer dans la boîte aux lettres à la mairie.

La cotisation doit être versée avant la première location. Un reçu sera expédié sous quinzaine.

Les associations situées sur la commune peuvent louer tout matériel et l'utiliser, pour leurs manifestations, en dehors de la commune en précisant le lieu de la rencontre.

Les associations et les particuliers sont assujettis aux mêmes règles de fonctionnement concernant les cautions et le remplacement du matériel perdu ou détérioré.

Le fait de faire partie d'une association qui a réglé sa cotisation ne permet pas aux membres de l'association de bénéficier du prêt gratuit du matériel pour leur usage personnel.

Les chèques de caution seront restitués dans les 15 jours suivant la manifestation et après contrôle de l'état du matériel.

La location implique, après signature du bordereau, l'acceptation des règles de facturation pour le matériel perdu, manquant ou cassé. Dans ces cas-là, la somme à percevoir sera facturée par le trésorier.

En cas de litige, les responsables du matériel pour le comité sont Sylvie BUTTIN 0609721388 et Aurélie CHARREL 0660964168.

Le présent règlement peut être modifié et les prix et tarifs ajustés à tout moment par le comité des fêtes.
Le 1er JANVIER 2025.

La Présidente du Comité des Fêtes
Aurélie CHARREL 0660964168

La trésorière
Pamela FIDRY 0624217245

ANNEXE : LISTE DU MATERIEL DU COMITE DES FÊTES POUR 2025

*Nom particuliers/association : _____

*Particuliers : Adresse et téléphone : _____

*Nom de la personne enlevant le matériel : _____

*Matériel emporté le : / / 2025. Restitué le : / / 2025

*Lieu de la manifestation : _____

La personne enlevant le matériel a pris connaissance du règlement.

*SIGNATURE :

IMPORTANT : les champs marqués * sont obligatoires

En application du règlement intérieur et par respect pour les utilisateurs suivants, le matériel doit être rendu propre et en bon état.

Il ne sera pas accepté de retour de matériel défectueux mettant en cause la Sécurité (électricité, gaz...). Respectez les modes d'emploi fournis.

Vérifiez le matériel lorsque vous en prenez possession et signalez toutes les anomalies afin que nous puissions y remédier.

Vaisselle courante	Quantité totale	Prix unitaire	Quantité demandée	Quantité remise	Quantité manquante à la restitution	Prix à facturer
Assiettes plates four	270	2,5€				
Assiettes plates normales	270	2€				
Assiettes desserts	277	1,5€				
Assiettes à soupe creuses	142	2,50€				
Couteaux	270	1€				
Cuillères à soupe	130	1€				
Petites Cuillères	230	1€				
Grandes cuillères (32cm)	3	8€				
Fourchettes	370	1€				
Petits verres 9cl	210	1€				
Petits verres ballon pied	196	1,5€				
Grands Verres ballon pied	96	1,5€				
Petites tasses à café	34	1,5€				
Grandes tasses à café	147	1,5€				
Matériel de service	Quantité totale	Prix unitaire	Quantité demandée	Quantité remise	Quantité manquante à la restitution	Prix à facturer
Corbeilles à pain plastique	14	2,50€				
Ecumoiros 10cm	2	3€				
Corbeilles à pain inox	26	5€				
Passoires inox	3	10€				
Petite louche 10cm	1	12€				
Louche 12 cm	2	12€				
Grande fourchette	3	8€				
Ecumoire 12cm	2	8€				
Pince 40	2	8€				
Pince 40 cm plastique	3	8€				
Plats creux	16	8€				
Saladiers	5	8€				
Plateaux	216	2€				
Pichets neutre 1 litre	45	3€				
Pichets comité 1 litre	84	5€				
Pots à eau verre	19	8,5€				
Spatule bois	1	5€				
Spatule inox	1	5€				
Pichets verre	9	5€				

Matériel de cuisson	Quantité totale	Prix unitaire	Quantité demandée	Quantité remise	Quantité manquante à la restitution	Prix à facturer
Casserole et couvercle 28cm	1	60€				
Faitout et couvercle 36 cm	1	80€				
Faitout et couvercle 38 cm	1	80€				
Faitout et couvercle 40 cm	2	80€				
Marmite et couvercle 80 cm	1	100€				
Plats gratin inox 30x50	10	25€				
Couvercles plat inox	5	10€				
Marmite et couvercle 28 cm	1	60€				
Plats à gratin hauteur 10 cm	10	40€				
Plats à gratin 50x40 alu	2	80€				
Poêle à crêpes	2	15€				
Poêle 36 cm	1	40€				
Ecumoire à frites GM	1	15€				
Gros matériel*	Quantité totale	Prix unitaire	Quantité demandée	Quantité remise	Quantité manquante ou défectueuse	Prix à facturer
Friteuse électrique 10 L	4	380€				
Rallonges électriques mono et tri pour friteuses	1	150€			A rendre propre	Réparation par l'utilisateur
Machine hot dog	2	300€				
Percolateur café 55 tasses	1	260€				
Percolateur café 60 tasses	1	260€				
Percolateur café 95 tasses	1	280€				
Brûleur tri-pates	3	100€				
Distributeur boissons chaudes	1	300€				
Bouilloire	1	30€				
Plancha 3000W.	1	400€				
Crêpière	2	350€				
Gaufrier	1	185€				

*Le prix indiqué pour le gros matériel est le prix de remplacement en cas de non restitution. Le prix facturé sera celui de la réparation ou du remplacement des pièces manquantes.

Matériel divers	Quantité totale	Prix unitaire	Quantité demandée	Quantité remise	Quantité manquante	Prix à facturer
Boulier+2400 cartes	1	Remplacement ou réparation				Remplacement ou réparation
Caisses de monnaie	5	50€			Si clé cassée, remplacement de la serrure	Remplacement
Réchauffe pain hot dog	1					Réparation
Mange-debout	5	30€				
Matériel sonorisation	Quantité totale	Prix unitaire	Quantité demandée	Quantité remise	Quantité manquante ou défectueuse	Prix à facturer
Caisson Maître	1	300€				
Caisson auxiliaire	1	250€				
Micro	2	80€				
Pied rétractable	2	100€				
Jeu de câbles	1	Remplacement ou réparation				
Mode d'emploi	1	A restituer				